



Déclaration CGT au Comité Technique Académique de Rennes du 25 janvier 2018

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter, au nom de la CGT Éduc'action, nos meilleurs vœux pour l'année 2018 qui commence.

Le CTA qui se réunit aujourd'hui va devoir discuter de sujets complexes et sans doute y aura-t-il des points de tension.

Careffect, comment être d'accord avec les propositions de fermetures ou les refus d'ouvrir certaines sections, alors que notre territoire est déjà soumis à de nombreuses inégalités ?

Nous ne pouvons que refuser la fermeture du LP de Plouhinec, qui procède d'un travail de sape organisé depuis plusieurs années, alors qu'il serait possible de conserver cet établissement en ouvrant de nouvelles sections. Par exemple, profitant de la spécificité et les compétences reconnues du Finistère dans le domaine des sports nautiques, il serait possible de mettre en œuvre des formations dans le cadre de la préparation à Paris 2024. La CGT Bretagne travaille dans ce sens et a réclamé une table ronde avec le Préfet et le Président de Région dans cette optique.

De la même manière, la demande d'ouverture d'un second collège à Landerneau reste d'actualité et la fermeture annoncée de deux collèges de Lorient demeure incompréhensible et inacceptable.

Comment être d'accord avec le projet de re-sectorisation des collèges rennais, rejeté par l'ensemble des organisations syndicales et la FCPE, faute de concertation préalable, et celui du Collège Rosa Parks en particulier, alors que les usagers, élèves et parents d'élèves s'y opposent, et ont développé un argumentaire porté lors du CDEN du 23 janvier par la FCPE35 ? Sous prétexte de mixité sociale, c'est une fois de plus l'économie de moyens qui est visée, et les parents d'élèves, ainsi que les organisations syndicales, ne sont pas dupes. Le risque de voir partir certains élèves vers le privé est bien fondé.

Comment être d'accord avec la suppression annoncée de 2600 postes de stagiaires non-pourvus dans le secondaire, alors que le métier d'enseignant ne fait plus rêver personne, et que nos conditions de travail se dégradent au fur et à mesure que les tâches périphériques augmentent ?

Comment être d'accord avec la mise en place de programmes du type Profan qui forment à la fois les formateurs et les enseignements, en proposant des outils numériques au lieu de proposer des moyens humains pour encadrer les élèves ?

Est-ce que les nouvelles modalités de formation, CAFFA et autres, ont prévu des modules qui permettront aux enseignant-e-s d'apprendre à recueillir, par exemple, la parole des enfants qui subissent des violences intrafamiliales ? N'oublions pas que cette problématique est au centre de la politique de Monsieur Macron qui en fait une priorité de son mandat.

Comment être d'accord avec le management autoritaire et antisyndical mis en place par le chef d'établissement du collège Paul Féval de Dol-de-Bretagne, qui refuse, sans motif légal, le droit d'absence au titre de l'article 13 pour les collègues de SEGPA, qui se permet de « déplorer » les absences des collègues du secondaire, et qui ne répond pas aux dépôts d'heures syndicales. Ce sont les droits syndicaux fondamentaux qui sont remis en question dans cet établissement.

Monsieur le recteur, nous vous demandons d'intervenir pour que les personnels de cet établissement puissent travailler dans des conditions sereines et normales et ne soient plus la cible de commentaires répréhensibles de la part de leur proviseur sur les réseaux sociaux.

Autre sujet d'inquiétude pour la CGT Éduc'action, le nombre de burn-out croissant au GRETA de Bretagne Occidentale, dus à des surcharges horaires et un travail administratif très nettement en inflation. Le licenciement des contractuels en CDI ne peut pas être la seule réponse du GRETA de Bretagne Occidentale aux pertes de marchés. Une véritable politique de gestion des ressources humaines, de démarchage auprès des entreprises et une prise en compte des conditions de travail serait autrement plus efficace pour mener les stagiaires et les enseignant-e-s à la réussite des formations.

Peut-être serait-il également temps de remettre l'apprentissage en cause, car il est clair que les patrons bretons le boudent, et qu'il n'a en aucune façon réglé le problème des élèves qui sortent sans diplôme de la formation initiale.

Proposer d'un côté une réforme du lycée et des modalités du baccalauréat qui va vers plus de spécialisation à l'issue de la 2nde par le biais des options, et de l'autre Parcours'Sup, qui va également vers un resserrement des choix à l'issue de la terminale, c'est réduire encore les choix des élèves. C'est aussi les contraindre à une orientation encore plus précoce, et leur enlever le droit à l'erreur. Comment être d'accord avec un système qui fige le destin des jeunes, notamment celles et ceux qui sont en difficulté ?

Nous disions commencer l'année sur des sujets complexes. Ceux que nous venons d'évoquer ne sont qu'une partie des problèmes qui préoccupent la CGT Éduc'action Bretagne en ce début d'année 2018, car nous pourrions également évoquer les risques qui pèsent sur la SVT et la LV3 à cause de la réforme du bac, la crainte de l'annualisation rampante engendrée par cette même réforme, la difficulté d'intégration des élèves allophones, des mineur-e-s isolé-e-s et des jeunes majeur-e-s dans les quatre départements bretons,...

Vous l'aurez compris la liste est longue. Pourtant, l'année ne fait que commencer.

Merci de votre attention.